



Chartes d'engagements des professionnels

Professionnels « EXPERTS »

Page 1

Professionnels « AIDANTS »

Page 2



Charte d'engagements VanillaMilk des « **EXPERTS** »

Cher professionnel « Expert » de l'allaitement maternel,

Afin d'optimiser votre expérience et celles des mamans sur le site VanillaMilk, nous vous demandons de respecter quelques principes qui répondent à trois objectifs communs : **le soutien, l'accompagnement et la promotion de l'allaitement maternel en France.**

Cette charte est un **acte d'adhésion volontaire** de professionnels libéraux ou institutionnels, d'établissements publics ou privés et d'acteurs associatifs œuvrant dans le champ de l'allaitement maternel.



En tant que professionnel « Expert » et utilisateur de la plateforme web VanillaMilk, je m'engage à :

- **M'inscrire dans une démarche de formation continue** sur le thème de l'allaitement maternel et de l'oralité,
- **Avoir une attitude empathique, bienveillante, tolérante et respectueuse** des différences et opinions de chaque utilisateur de la plateforme qui sera amené à me contacter,
- **Protéger les familles des pressions commerciales** concernant l'industrie des substituts de lait maternel,
- **Ne jamais accepter de financements** (quels qu'ils soient) de la part de structures visées par le Code International de Commercialisation des Substituts du Lait Maternel,
- **Conserver les données personnelles des utilisatrices** (recueillies sur le site VanillaMilk ou grâce à celui-ci) dans le cadre de ma propre activité professionnelle et ne pas les utiliser à des fins commerciales.

En acceptant cette charte, j'adhère à ces principes et je veille à les appliquer et les respecter.





Charte d'engagements VanillaMilk des « AIDANTS »

Cher professionnel « Aidant » de l'allaitement maternel,

Afin d'optimiser votre expérience et celles des mamans sur le site VanillaMilk, nous vous demandons de respecter quelques principes qui répondent à trois objectifs communs : **le soutien, l'accompagnement et la promotion de l'allaitement maternel en France.**

Cette charte est un **acte d'adhésion volontaire** de professionnels libéraux ou institutionnels, d'établissements publics ou privés et d'acteurs associatifs œuvrant dans le champ de l'allaitement maternel.



En tant que professionnel « Aidant » et utilisateur de la plateforme web VanillaMilk, je m'engage à :

- **Orienter les mamans vers un professionnel « Expert »** (Consultant en lactation IBCLC ou Professionnel titulaire d'un diplôme universitaire) dès lors que leurs demandes ou les problèmes rencontrés nécessitent une attention spécifique et une expertise en allaitement maternel,
- M'inscrire dans **une démarche de formation continue** autour du thème de l'allaitement maternel (oralité, accompagnement des familles...),
- **Avoir une attitude empathique, bienveillante, tolérante et respectueuse** des différences et opinions de chaque utilisateur de la plateforme qui sera amené à me contacter,
- **Protéger les familles des pressions commerciales** concernant l'industrie des substituts de lait maternel,
- **Ne jamais accepter de financements** (quels qu'ils soient) de la part de structures visées par le Code International de Commercialisation des Substituts du Lait Maternel,
- **Conserver les données personnelles des utilisatrices** (recueillies sur le site VanillaMilk ou grâce à celui-ci) dans le cadre de ma propre activité professionnelle et ne pas les utiliser à des fins commerciales.

En acceptant cette charte, j'adhère à ces principes et je veille à les appliquer et les respecter.